



6e FORUM DES GESTIONNAIRES DE SITES DU PATRIMOINE MONDIAL

organisé en parallèle de la 46e session Comité du patrimoine mondial

APPEL À CANDIDATURES

L'Inde, en tant qu'État hôte de la 46e session du Comité du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICCROM et l'IUCN, dans le cadre du Programme de leadership du patrimoine mondial, ont le plaisir d'annoncer que la 6e édition du Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial (WHSMF24) sera organisée en parallèle de la 46e session du Comité du patrimoine mondial, avec pour thème :

« Patrimoine et communautés : approches inclusives et efficaces pour la gestion durable des biens du patrimoine mondial »

Les gestionnaires de sites du patrimoine mondial ainsi que les membres des équipes de gestion des sites du Patrimoine mondial du monde entier sont éligibles à participer au Forum de cette année, visant à créer des opportunités pour permettre aux gestionnaires de sites d'étendre leurs réseaux et d'échanger des connaissances et des expériences au niveau international.

Hôte : Inde

Organisateurs : L'Archaeological Survey of India, bureau rattaché au ministère de la Culture, le Gouvernement de l'Inde ; Trust Aga Khan pour la culture ; Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO ; et le Programme de leadership du patrimoine mondial de l'ICCROM-IUCN.

Lieu : New Delhi, Inde

Dates : 18 – 25 juillet 2024

Langue : Anglais (Une interprétation sera aussi assurée en français pendant les sessions plénières seulement)

Partenaire : ICOMOS

Thèmes et sujets

Le patrimoine et les communautés sont intrinsèquement liés. La *Convention du patrimoine mondial* encourage la participation des communautés à la préservation du patrimoine culturel et naturel, en invitant les États parties à mettre en œuvre des politiques visant à intégrer le patrimoine culturel et naturel dans la vie de la communauté. À ce titre, les communautés doivent participer activement à la prise de décision, au suivi et à l'évaluation des biens du patrimoine mondial. Il existe actuellement 1 199 sites du patrimoine mondial répartis dans 168 pays, qui offrent un potentiel considérable pour réduire la pauvreté et améliorer les moyens de subsistance durables, renforçant ainsi le bien-être des communautés locales. Le prochain Forum servira de plateforme pour s'engager avec le thème des communautés et tirer des enseignements des cadres réussis dans lesquels elles contribuent à la gestion des biens du patrimoine mondial. Le thème, « **Patrimoine et communautés : approches inclusives et efficaces pour la gestion durable des biens du patrimoine mondial** », met l'accent sur l'importance des pratiques de gestion collaborative et durable sous les sujets principaux suivants :

- Comprendre les réalisations, les défis et les opportunités de la *Convention du patrimoine mondial*
- Tirer parti du rôle des communautés à tous les niveaux de la protection et de la gestion du patrimoine mondial
- Renforcer les capacités de gestion du changement par la réflexion sur la résilience et l'évaluation d'impact dans le contexte du patrimoine mondial
- Renforcer le tourisme et le développement durables par une gestion efficace et un entrepreneuriat basé sur le patrimoine
- Intégrer des technologies innovantes pour la conservation du patrimoine mondial
- Favoriser l'apprentissage entre pairs et la mise en réseau des gestionnaires de sites à l'échelle régionale et mondiale

Objectifs du Forum

Les principaux objectifs de l'édition WHSMF24 sont les suivants :

- **Promouvoir la coopération internationale** entre les gestionnaires de sites du patrimoine mondial et coordonner les actions mondiales en faveur de la protection et de la conservation du patrimoine historique de l'humanité par le biais d'activités et d'interventions visant à sensibiliser les États parties à ce patrimoine.
- **Renforcer et soutenir le réseau international** des gestionnaires de sites ayant pour but de définir, améliorer et promouvoir les principes de conservation, les normes, la recherche, les pratiques responsables et l'innovation en matière de protection du patrimoine mondial.
- Aider les gestionnaires de sites, au travers de conseils appropriés, à **exploiter le potentiel des biens du patrimoine mondial** et du patrimoine de façon générale.
- **Contribuer au développement durable**, notamment par la participation active des communautés locales à tous les niveaux de la protection et de la gestion du patrimoine mondial, et à accroître l'efficacité et la pertinence de la *Convention du patrimoine mondial*.
- **Renforcer l'environnement favorable** en préconisant des politiques, stratégies, cadres et outils soutenant le développement durable en tant que vecteur important de la protection et de la gestion du patrimoine culturel et naturel de Valeur universelle exceptionnelle.
- **Exposer directement les gestionnaires de sites aux questions posées lors des sessions du Comité du patrimoine mondial** concernant les rapports sur l'état de conservation (SOC).

Qui peut poser sa candidature ?

- Les gestionnaires de sites du patrimoine mondial ainsi que les membres des équipes de gestion des sites des biens naturels, culturels et mixtes du patrimoine mondial peuvent poser sa candidature.
- **Un (1) seul participant par bien du patrimoine mondial.** Une exception sera faite pour les biens transfrontaliers ou transnationaux, pour lesquels seule une (1) personne par État partie concerné peut être acceptée.
- La priorité sera donnée aux candidats des biens du patrimoine mondial dont les **rapports sur l'état de conservation** sont inclus pour discussion lors de la 46e session du Comité du patrimoine mondial.

- Les gestionnaires de sites qui n'ont pas encore eu l'occasion de participer aux éditions précédentes du Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial seront prioritaires.
- La sélection sera également guidée par le souci d'**équilibrer la répartition régionale, l'âge et le genre des participants**, ainsi que par la typologie des biens du patrimoine mondial représentés.
- La langue de travail du Forum sera l'**anglais**. Une interprétation sera assurée en français pendant les sessions plénières du Forum uniquement.

Conditions : voyage, hébergement, frais de subsistance et participation

- Les participants sélectionnés devraient participer à toute la durée du Forum.
- **Les participants sélectionnés devront prendre en charge leurs frais de voyage aller-retour à New Delhi, ainsi que leurs frais d'hébergement et de subsistance pendant toute la durée du Forum.** Des informations sur les hôtels situés à proximité du WHSMF24 seront fournies aux participants du Forum pour qu'ils puissent procéder à leurs propres réservations.
- Les participants sélectionnés sont fortement encouragés à rechercher leur soutien financier auprès de sources telles que les institutions gouvernementales, les employeurs et d'autres agences de financement.
- L'État hôte a mobilisé des **fonds limités pour permettre aux gestionnaires de sites sélectionnés, notamment des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID)**¹ afin de participer au Forum.

Procédure de candidature

Veuillez noter que les informations suivantes seront demandées dans le cadre de la procédure de candidature :

- Les candidatures doivent être complétées et soumises **en anglais ou en français** uniquement. Les candidatures autres que celles portant sur les langues susmentionnées ne seront pas prises en considération.
- Les candidats doivent fournir une description des responsabilités et des fonctions exercées sur leur bien du patrimoine mondial (max. 500 caractères).
- Un CV professionnel au format PDF (max. 2 pages).
- Une version électronique de votre passeport en cours de validité et au format JPG ou PDF.

Les gestionnaires de sites sont invités à soumettre leur candidature via le formulaire de candidature en ligne du 6e Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial, disponible à l'adresse suivante :

whc.unesco.org/fr/whsmf24/

La date limite de candidature est fixée au 25 avril 2024 à 23h59, UTC+2. Les participants seront informés directement du résultat du processus de sélection à partir du 15 mai 2024.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les organisateurs du Forum par e-mail à l'adresse suivante : wh-smf@unesco.org

¹ Les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement (tels que définis au paragraphe 239 des Orientations).